



**Le président de la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT), Samuel Eto'o, se retrouve une fois de plus au cœur de controverses judiciaires.**

En effet, le 15 mars 2024, une plainte a été déposée auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) par 55 acteurs du football au Cameroun, demandant la suspension de toutes ses fonctions pour une durée de 8 ans.

Cette plainte fait suite à la rupture unilatérale du contrat entre la FECAFOOT et l'équipementier Le Coq Sportif en juin 2022, au profit de la société One All Sports. Les plaignants accusent Samuel Eto'o de ne pas avoir respecté les règles éthiques de la FECAFOOT dans cette affaire et réclament des réparations financières évaluées à près de 10 milliards de FCFA.

En plus de la suspension demandée pour Samuel Eto'o, 13 membres du Comité exécutif de la FECAFOOT sont également visés par une demande de suspension de six ans pour leur soutien présumé à Samuel Eto'o et leur non-respect du code éthique de l'instance.

L'affaire est désormais entre les mains du TAS, qui devra statuer sur les demandes des plaignants. Cette nouvelle plainte vient ajouter à une série de déboires judiciaires qui entourent le président de la FECAFOOT.